

Trois ans après et débouté en justice, Heiligenstein va aussi retirer sa délibération

La commune de Heiligenstein, pionnière de la lutte anti-Linky dans le Piémont des Vosges, s'apprête à abdiquer.

En septembre 2016, elle avait pris une délibération anti-Linky, qui avait passé le contrôle de légalité, sans doute en raison d'une vigilance à l'époque plus faible des services de l'État sur le sujet. Elle avait ensuite été attaquée au tribunal administratif par Enedis, en charge de la pose des compteurs Linky dans le Pays de Barr.

Le maire estime la cause perdue

La décision de justice, mise en délibéré suite à l'audience du mois de septembre, vient de tomber : la délibération de Heiligenstein n'est pas légale. Le maire, Jean-Georges Karl, a annoncé ce mardi aux *DNA* qu'il compte mettre à l'ordre du jour du conseil municipal de décembre le re-



Heiligenstein est le village qui a fait le plus de résistance contre les compteurs Linky. Photo archives DNA/Jean-Paul KAISER

trait de la délibération, estimant que la cause était perdue, et que cela demanderait de l'argent et beaucoup d'énergie de poursuivre le combat.

Enedis avait fait le forcing, au mépris du strict respect de la loi

Enedis annonce en effet

avoir terminé la pose dans le village : la société avait pris des libertés avec l'application stricte de la loi, posant ses compteurs sans attendre le verdict de la décision de justice, alors que son recours n'était pas suspensif de la délibération.

Dans le Pays de Barr, où le

déploiement est partout bouclé selon le site internet d'Enedis, seules deux autres communes s'étaient élevées contre Linky : Mittelbergheim et Bourgheim. Leur délibération avait été à chaque fois jugée invalide par le contrôle de légalité de la sous-préfecture.

G.M. (avec O.T.)